

Comment garder l'anonymat de l'étudiant lorsque la permission des parents est requise ?

Lorsque la permission des parents est requise pour les étudiants d'un certain âge, quelques écoles utilisent un formulaire d'autorisation générale. Cette formule pourrait se lire ainsi : « Notre école offre plusieurs programmes à nos étudiants. Si vous refusez la participation de votre enfant à un programme en particulier, veuillez inscrire " NON " dans l'espace prévu à cet effet, signer le formulaire et nous le retourner. » Alateen est clairement décrit. Cette méthode est utilisée avec succès dans plusieurs écoles depuis de nombreuses années, et elle permet de garder l'anonymat de l'étudiant en inscrivant tous les programmes scolaires.

Renseignements supplémentaires

Les écoles peuvent utiliser la documentation Alateen à l'intérieur d'autres types de réunions. Cependant, cette réunion ne peut être identifiée ou inscrite comme réunion Alateen sans un membre Al-Anon qui sert comme guide.

Le Bureau des Services Mondiaux (BSM) des Groupes Familiaux Al-Anon fournit de l'information sur la façon d'ouvrir et de maintenir un groupe Alateen. Les groupes Al-Anon de la région sont une ressource pour obtenir des renseignements et trouver des membres Al-Anon prêts à servir de guide. La documentation est disponible au BSM, dans les groupes Al-Anon de la région, dans les Centres de Distribution de Documentation et les Services d'Information Al-Anon. Un catalogue de documentation et une liste des services locaux d'information peuvent être obtenus du BSM.

De l'information sur Al-Anon et Alateen peut être donnée aux écoles à l'occasion :

- d'ateliers pour les professeurs
- de réunions scolaires ou d'un Salon de la santé
- d'articles dans le journal étudiant

Le Coordonnateur Alateen de votre état ou de votre province peut vous aider en vous renseignant sur les ressources locales.

Lectures suggérées

Alateen, un espoir pour les enfants des alcooliques (FB-3)

Alateen – un jour à la fois (FB-10)

Les Douze Étapes et les Douze Traditions d'Alateen (FP-18)

L'adolescent et le parent alcoolique (FP-21)

Renseignements sur Alateen (FP-41)

La transition d'Alateen à Al-Anon (P-59)

À qui s'adresser pour des conseils

Le Délégué Al-Anon de la Circonscription vous fournira le nom du représentant local qui travaillera avec vous pour ouvrir une réunion Alateen et vous fournir les ressources nécessaires. Pour obtenir le nom du Délégué de la Circonscription communiquez avec le Bureau des Services Mondiaux.

Le titre original est
INFORMATION FOR EDUCATORS

Al-Anon Family Group Headquarters, Inc.

Bureau des Services Mondiaux

1600 Corporate Landing Parkway

Virginia Beach, VA 23454-5617

Téléphone : (757) 563-1600

Télécopieur : (757) 563-1655

<http://www.al-anon.alateen.org>

Courriel : wso@al-anon.org

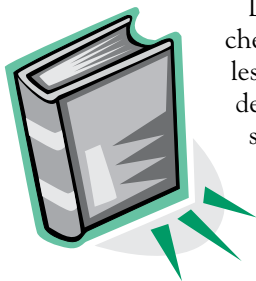
Renseignements destinés aux éducateurs



Les réunions Alateen dans les écoles

Si vous pensez à former un groupe Alateen à votre école, les renseignements suivants pourraient vous être utiles. Vous trouverez des réponses aux questions le plus souvent posées par les éducateurs et les administrateurs d'école. Les réponses sont basées sur l'expérience du personnel en milieu scolaire, de membres Al-Anon et Alateen et d'étudiants qui assistent aux réunions Alateen dans les écoles.

Comment une réunion à l'école profitera-t-elle à l'étudiant ?



La maladie de l'alcoolisme chez un parent ou un ami affecte les enfants et les adolescents de différentes façons, agit sur leur comportement et ultérieurement a un impact sur leur travail scolaire. Souvent, les étudiants et les éducateurs ne réalisent pas qu'une relation avec une

personne alcoolique pourrait être la cause.

Alateen, qui fait partie des Groupes Familiaux Al-Anon, est une fraternité de jeunes dont la vie a été affectée par l'alcoolisme d'un parent ou d'un ami. Alateen aide les adolescents à comprendre comment l'alcoolisme affecte la vie de tous ceux qui sont en relation avec un buveur problème.

Les membres Alateen se réunissent pour discuter de leurs problèmes communs, pour partager leur expérience et pour s'encourager les uns et les autres. Ils s'aident mutuellement à apprendre des façons efficaces pour affronter leurs problèmes personnels en se servant des principes du programme Al-Anon/Alateen.

Les réunions Alateen à l'école ont eu beaucoup de succès dans plusieurs régions des États-Unis et du Canada. Certains enfants et adolescents n'ont pas la possibilité d'assister à une réunion Alateen en dehors du milieu scolaire à cause de leur âge, du temps, de l'endroit ou de leur situation familiale. De plus, souvent le transport public ou privé n'est pas disponible surtout dans les régions rurales.

Alateen est-il un programme religieux ?

Alateen n'est pas un programme religieux. Toute discussion sur la religion, les organismes extérieurs ou les services de consultation est évitée lors des réunions. On reconnaît l'existence d'une « Puissance Supérieure à nous-mêmes. » Les Douze Étapes et les Douze Traditions Alateen contiennent le mot « Dieu », un terme universel pour désigner une Puissance Supérieure. Al-Anon/Alateen ne demande pas de réciter une prière pour débiter ou pour clore la réunion.

Al-Anon assure-t-il la surveillance par un adulte lors d'une réunion Alateen ?

Oui, Alateen fait partie d'Al-Anon. Les membres Al-Anon parrainent les groupes Alateen en partageant leur expérience, la force et l'espoir de leur rétablissement dans Al-Anon après avoir été affectés par la consommation d'alcool d'une autre personne. Pour pouvoir s'inscrire comme groupe Alateen, il est essentiel qu'il y ait un Guide Alateen à chaque réunion (il est recommandé d'en avoir deux) qui adhère aux exigences de sa Circonscription et qui a récemment suivi la procédure de sa Circonscription pour pouvoir servir dans Alateen.

Les membres du personnel scolaire qui sont également des membres Al-Anon, peuvent servir de Guides. L'expérience a démontré que les membres Alateen qui assistent à des réunions parrainées par un membre du personnel de l'école ont plus de difficulté à établir les liens de confiance nécessaires entre un membre et un Guide.

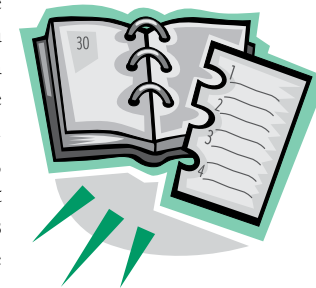
Qu'arrive-t-il si un membre du personnel scolaire doit être présent ?

Si un membre du personnel doit être présent à cause des politiques de l'école, les membres Alateen sont avertis que la loi exige que certaines informations

soient rapportées aux autorités concernées. Afin de garder la politique du support mutuel d'Alateen, la réunion n'est pas une occasion pour les conseillers scolaires d'aider un étudiant. Il est essentiel pour les membres du personnel scolaire de sauvegarder l'anonymat et la confidentialité des membres Alateen. Un esprit ouvert et une présence silencieuse sont déterminants dans le succès des membres Alateen.

Quel est le meilleur temps pour tenir une réunion Alateen ?

Plusieurs écoles changent l'heure de la réunion à chaque semaine afin que les étudiants ne s'absentent pas toujours du même cours. L'assistance à une réunion Alateen est considérée comme une présence en classe. Dans certaines écoles, les étudiants reçoivent une dispense de cours pour assister à une réunion Alateen. Cette



procédure protège l'anonymat de l'étudiant. À la réunion, l'étudiant doit signer la feuille de présence en arrivant et en partant. Les Guides remettent la feuille de présence aux conseillers à la fin de chaque réunion afin de vérifier les absences. Selon les principes du programme Alateen, les étudiants sont responsables de leur présence à la réunion et doivent subir les conséquences s'ils s'absentent. Les étudiants sont informés que les examens scolaires ou les activités obligatoires ont priorité sur la réunion Alateen.

L'expérience révèle que, dans les écoles où les réunions sont tenues avant ou après les cours ou durant l'heure du lunch, le taux d'assistance aux réunions est très faible. De plus, l'anonymat des étudiants est compromis s'ils sont vus avant ou après les heures de cours ou s'ils ne sont pas vus par leurs compagnons à l'heure du lunch.

L'anonymat des étudiants est un facteur essentiel dans le choix de l'emplacement et de l'heure des réunions.